

Quel partage d'informations pour mieux accompagner le parcours de vie ?

Quelles informations protéger ou partager pour un projet d'accompagnement de qualité avec la personne ?

Le décret du 20 juillet 2016 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels des champs de la santé, du social et du médico-social précise les conditions de ce partage prévu dans la loi santé du 26 janvier 2016 concernant les personnes à besoins spécifiques.

La mise en œuvre du parcours de santé ou, plus globalement, du parcours de vie, sollicite conjointement et successivement les personnes concernées, les familles et les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social. Elle rend nécessaire la communication et donc le partage d'informations

Il reste donc nécessaire de préciser le cadre de cette communication pour accompagner de façon cohérente et respectueuse le parcours des personnes.

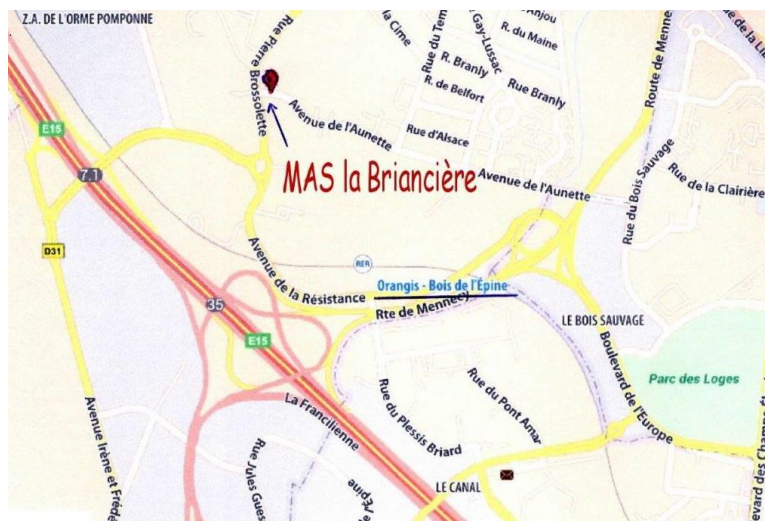
En effet, si le secret professionnel demeure de rigueur, la confidentialité pour protéger les données personnelles dans le respect des personnes, de leurs droits, de leur place s'imposent également aux autres champs du secteur social et médico-social afin de permettre ces échanges et ce partage d'informations.

La publication de travaux récents, notamment, ceux du comité éthique du Haut Conseil du Travail Social et la mise en place, généralisée en 2018, des Réponses Accompagnées Pour Tous interrogent le sens et les conditions de ce partage d'informations.

Les enjeux pour les personnes accompagnées, pour leurs familles et pour les professionnels sont forts car il s'agit d'un véritable bouleversement dans les pratiques, dans les modes de coopérations entre institutions et intervenants de terrain mais aussi dans la manière d'évaluer l'impact des actions ainsi menées sur le parcours de vie des personnes accompagnées.

C'est à ces questionnements que nous serons confrontés au cours de cette journée Ils s'articuleront autour de trois interrogations :

- Que transmettre ?
- Que demander ?
- Doit-on tout autoriser ou tout interdire entre le désir et les bonnes intentions des uns et des autres ?



RER D : Orangis-Bois de l'Épine

Conseil Territorial
de Santé Essonne

Réseau
National
Communautés
Éducatives



fnaseph
Grandir à l'école, pour un parcours en société

Quel partage d'informations pour mieux accompagner le parcours de vie?

Quelles informations protéger ou partager pour un projet d'accompagnement de qualité avec la personne?

Jeudi 15 mars 2018

de 9h à 17h30

Journée d'études organisée en partenariat avec

3asm Association pour l'Aide, l'Assistance et le Secours Mutuel



Maison d'Accueil Spécialisée

La Briancière

55 avenue de l'Aunette

91130 RIS-ORANGIS

Programme du matin

- **9h- Accueil des participants** autour d'un café

- **9h 15 Accueil par Dominique NAELS**, Directrice générale-adjointe d'Altérité et **Alain AMATE**, Président du RNCE.

-**Ouverture de la journée : Sophie CLUZEL**, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées

Introduction : à partir du décret du 7 février 2017* et des fiches élaborées par la commission éthique et déontologie du **Haut Conseil du Travail Social (HCTS)**, quelles informations nécessaires suffisantes et non exhaustives pourront permettre aux professionnels des secteurs de l'éducation, du social et médico-social, et du soin d'élaborer avec les personnes et leurs familles des projets d'accompagnements prenant en considération leurs besoins et leurs désirs?

-**10h- 12 h : 1ère Table ronde** :

- **Peut-on tout dire?**
- **Peut-on tout demander?**
- **Doit-on tout faire ou tout interdire entre les bonnes intentions des uns et des autres?**

Animation : **Alexis CHIROKOFF**, Vice-président du RNCE et **Philippe NASZALYI**, Président du Conseil Territorial de Santé de l'Essonne.

avec :

- **Marie-Anne MONTCHAMP**, Ancien Ministre, Présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),
- **Annick GRESSET VEYS**, psychologue clinicienne, Coordinatrice du Comité National des Avis Déontologiques et Ethiques pour les pratiques sociales (CNADE)
- **Marie Christine PHILBERT**, Présidente de la Fédération Nationale des Associations au Service des Élèves Présentant une situation de Handicap, (FNASEPH)
- **Florence SERAFINI**, Inspectrice de l'Education nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (IEN-ASH)
- **Pierre ROSE**, médecin, Président du Centre National Ressource Déontologie et Ethique pour les pratiques sociales (CNRDE), membre du HCTS.
- **Philippe LEFEVRE**, médecin, Co-Président de l'Institut Renaudot

échanges avec la salle.

-**12h30 Repas** (sur inscription)

* www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/2/7/AFSA1626521D/jo/texte

Programme de l'après-midi

-**14h** Reprise des travaux

- **Présentation de la méthodologie au regard de l'approche juridique** par **Ann-Loup DEROEUX**, juriste au Syndicat National des Associations Laïques Employeurs du Secteur Sanitaire, Social, Médico-Educatif et Médico-social (SNALESS) et **Alain AMATE**, Président du RNCE.

- **14h15-16h : 2ème table ronde** avec d'autres regards

- **Peut-on tout dire?**
- **Peut-on tout demander?**
- **Doit-on tout faire ou tout interdire entre les bonnes intentions des uns et des autres?**

Animation : **Corinne BLAVIER** ; Secrétaire générale du RNCE, **Dominique LEBOITEUX**, Secrétaire-général de la FNASEPH.

avec :

- **Frédérique FAUCHER-TEBOUL**, médecin, cheffe de pôle PMI-santé
- **Véronique LERALLE**, Coordinatrice du Comité Départemental pour la Coordination des actions d'Education à la Santé et de la Sexualité de l'Essonne (CDCESS).
- **Patrick SADOON**, Parent, auteur d' « *Autisme : Dire l'indicible* »
- **Méki MENIDJEL**, Responsable du Département, Autonomie- Établissements, ARS-91
- **Roger FERRERI**, Psychiatre, psychanalyste, ancien chef du service de psychiatrie infanto-juvénile du CHSF, fondateur de l'association "Pratiques de la folie"
- **Franck SAHAGUIAN**, Inspecteur de l'Education nationale, formateur à l'Institut national d'enseignement supérieur et de recherche handicap et besoins éducatifs particuliers (INSHEA)
- **Philippe PARANQUE**, médecin, Président de SOS-Médecins

échanges avec la salle.

-**16h15 : Conclusion de la journée:** **Alain AMATE**, Président du RNCE et **Philippe NASZALYI**, Président du Conseil Territorial de Santé de l'Essonne.

« Quel partage d'informations pour mieux accompagner le parcours de vie? »

Jeudi 15 mars 2018 de 9h à 17h
Au MAS La Briancière, Ris Orangis

à renvoyer soit à :

rnce.colloque2018@gmail.com

M. Mme.

NOM :

Prénom :

Organisation :

Fonction.....

Adresse : code postal.....

Ville :

Tél. :mél : @.....

participera	à la matinée	de 9h à 12h30	OUI	NON
participera	à l'après-midi	de 14h à 17h	OUI	NON

Je souhaite réserver le déjeuner au prix de 12 euros : et retient : 12 € xrepas =€

Que je règle par chèquen°

Qui sera réglé par mandat administratif (joindre Bon de commande)

-

Je souhaite recevoir une feuille de facture au nom de

.....